



Chambre des communes  
CANADA

## **Comité permanent du patrimoine canadien**

---

CHPC • NUMÉRO 048 • 1<sup>re</sup> SESSION • 39<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

**TÉMOIGNAGES**

**Le mercredi 11 avril 2007**

**Président**

**M. Gary Schellenberger**

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

**<http://www.parl.gc.ca>**

## Comité permanent du patrimoine canadien

Le mercredi 11 avril 2007

• (1445)

[Traduction]

**Le président (M. Gary Schellenberger (Perth—Wellington, PCC)):** La séance est ouverte.

Je tiens tout d'abord à vous présenter nos excuses pour notre retard. Ce matin, nos témoins sont arrivés un peu en retard. Cet après-midi, ce sont les membres du comité qui sont un peu en retard.

Je vous remercie beaucoup de prendre le temps de venir nous parler.

Nous recevons M. Paquin et M. Boucher des Productions Rivard.

Que celui qui veut commencer prenne la parole.

[Français]

**M. Louis Paquin (producteur exécutif, Les productions Rivard):** Je remercie le Comité permanent du patrimoine canadien de nous donner l'occasion de participer à cette réflexion sur le mandat de la Société Radio-Canada. Ce n'est pas tous les jours que vous vous rendez à Winnipeg, et je vous souhaite la bienvenue. Je vais m'en tenir à mon texte, de façon à ce que mes idées soient plus claires et directes et à ce que je parle moins longtemps.

Je suis copropriétaire des Productions Rivard, une maison indépendante de film et de vidéo. Notre entreprise a été mise sur pied en vue d'assurer une présence accrue des communautés francophones de l'Ouest au sein de l'industrie canadienne du film. Nous avons déjà une centaine de productions à notre actif. Elles appartiennent à divers genres, que ce soit le documentaire, les variétés ou le magazine dramatique et éducatif. Depuis sa fondation, la maison a vu le nombre de ses employés passer à 30 personnes, et celui des contractuels atteindre plus d'une centaine, et ce, sur une base régulière.

L'entreprise Les Productions Rivard est un chef de file de l'industrie culturelle franco-manitobaine. Nous fournissons du travail et des débouchés aux auteurs, réalisateurs et autres générateurs de contenus. Nous collaborons avec les autres membres de l'industrie culturelle. Nous empruntons nos acteurs aux troupes de théâtre et nous faisons appel aux auteurs, compositeurs et interprètes du domaine de la chanson. Nous fournissons du travail à des centaines d'artistes.

Tel a été le rôle de Radio-Canada au cours des années 1970 et 1980. Pendant cette belle époque, la télé locale a produit des téléromans, des émissions de variétés, des documentaires, des affaires publiques et des émissions pour les jeunes. Puis, son rôle a changé et s'est finalement presque éteint en raison des réductions budgétaires et de la complexité croissante du secteur des télécommunications. Les compressions budgétaires et les décisions qui ont suivi ont eu un effet désastreux dans notre communauté en ce qui concerne notre capacité de raconter nos histoires et de contribuer au dialogue national.

Il est essentiel que le comité soit conscient de l'impact des compressions gouvernementales sur la capacité de la SRC de réaliser son mandat et sur les communautés qui dépendent de la SRC pour refléter la diversité du Canada. « *No TV, no country* », écrivait Geoff Pevere, le réputé historien du cinéma canadien et programmeur de longue date du Festival international du film de Toronto. La télévision constitue un partage unique d'expériences entre les Canadiens. Pour ce qui est de la création d'une identité et d'une conscience nationale au sein d'un pays aussi vaste et diversifié que le nôtre, elle a été déterminante.

Le commentaire de Geoff Pevere peut sans doute s'appliquer à la production artistique en général. Il demeure que la télé s'est taillé une place de choix. Elle possède la capacité de canaliser l'expression de tous les arts et de toutes les communautés, peu importe leur envergure. Elle contribue à tisser des liens entre tous les Canadiens, à les rapprocher de leurs racines et à leur fournir des motifs de réflexion, de débat, de fierté et d'espoir.

Je vais maintenant parler du rôle de la SRC.

La télévision définit les valeurs que nous souhaitons laisser à nos enfants et à nos petits-enfants. Rappelons aussi comment cette industrie joue un rôle prépondérant quand il s'agit d'élaborer les grandes politiques culturelles canadiennes. S'il y a un rôle pour la SRC, c'est bien celui de donner une voix, un visage et un miroir à la texture sociale et culturelle du Canada. Contrairement aux autres diffuseurs, la SRC n'a pas en premier lieu un mandat commercial. Notre diffuseur public ne peut pas jouer ce rôle tout seul, surtout quand ce diffuseur est situé au cœur d'une métropole qui défend son territoire créatif.

La Chambre des communes doit continuer, contre vents et marées, d'appuyer le mandat national de la société d'État. Si la SRC doit tenir compte des enjeux commerciaux et des cotes d'écoute, elle ne doit pas le faire aux dépens de sa raison d'être. Il appartient à l'État de maintenir des conditions de financement permettant à la télé de Radio-Canada de continuer à atteindre des résultats nationaux. Il est essentiel que le gouvernement reconnaisse la dynamique unique du lien entre le gouvernement, la société d'État et le grand public. Dans le contexte canadien, ce lien profond assure un dialogue fécond. Encore faut-il que tous puissent y participer.

Le fait que la SRC se soit progressivement retirée de la production locale a eu bien des effets négatifs. Je suis certain que vous avez entendu bien des litanies au cours de vos audiences. Mais ce retrait a également eu quelques effets positifs.

La production indépendante est née au cours de la dernière décennie, et elle a grandement contribué à élargir les horizons des Canadiens. Ces maisons de production ont émergé au Québec, mais aussi dans plusieurs régions du pays. Les Productions Rivard va bientôt fêter 12 ans d'existence.

Mes préoccupations dépassent toutefois celles d'un producteur. Ici, à Winnipeg, on est engagé à construire la capacité d'une communauté sur le plan de la production télévisuelle. On est aussi une école de formation. Une émission diffusée à 19 h 30 un lundi soir, c'est la pointe de l'iceberg. Elle est le résultat d'une démarche créative exigeant une capacité professionnelle. Elle est l'expression de gens créatifs, mais aussi d'une société bel et bien vivante. La production indépendante à l'extérieur du Québec constitue aujourd'hui une condition *sine qua non* à la réalisation du mandat national de la SRC, mais la production indépendante ne peut rien faire sans diffuseur. Le diffuseur doit avoir le moyen de ses ambitions.

Dans ce sens, les décisions de notre gouvernement et de notre télé publique, ayant pour effet de placer les régions dans les marges, vont à l'encontre du mandat national. Elles constituent également un refus de reconnaître la place des communautés de langue officielle.

Parlons de la télévision au Québec.

Le succès de l'industrie québécoise demeure, pour Les Productions Rivard, un modèle et une source d'inspiration. Cette industrie s'est imposée en offrant à son public des émissions à son image, diversifiées et d'une grande qualité. On ne trouve nulle part au monde une telle osmose entre une télévision et les spectateurs, entre des créateurs, des interprètes et leur public.

L'industrie québécoise s'est particulièrement illustrée dans le secteur des dramatiques. Le public a aussi été choyé par les essors des documentaires et les émissions de variétés permettant de découvrir de nouvelles réalités et de nouveaux talents. Pour sa part, le public d'émissions pour enfants découvrait des émissions conçues spécialement pour plaire, divertir et instruire.

Il y a un fait à noter, qui nous intéresse tout particulièrement en tant que producteurs: les créateurs et les artistes du Québec ont trouvé à la télévision publique un stimulant extraordinaire. Les écrivains, comédiens, musiciens et cinéastes québécois travaillent régulièrement pour la télévision. Le petit écran leur a donné de nouvelles occasions de s'exprimer et une fenêtre inégalée sur le monde. Le succès de la télé au Québec est un résultat de l'engagement de notre société d'État.

L'état de la télévision au Québec révèle le potentiel de notre télévision publique en milieu minoritaire. Malgré les critiques, nous reconnaissons l'impact, la vision et la contribution de notre société d'État chez nous. À elle seule, la SRC établit les normes de qualité dans le secteur des communications et de l'industrie culturelle en général. Ce qui a été accompli au Québec peut maintenant s'étendre aux autres communautés francophones du pays, et nous avons besoin de la SRC pour y arriver.

Comme le veut le dicton, *the devil is in the details*. Pour nous, il est important de relancer la société d'État sur deux fronts: dans un premier temps, comme outil de diffusion dans lequel il y a de la place pour les diffusions locales, régionales et nationales; dans un deuxième temps, comme agence consciente de sa fonction structurante sur le plan du développement des contenus originaux émanant des régions.

Malgré les préoccupations qu'on peut avoir vis-à-vis de la mise en place de quotas et de directives trop pointues, je crois qu'il est important de s'attarder aux détails. Le mandat, tel qu'établi par le gouvernement, donne trop de place à l'interprétation. Je recommande

la mise en place de directives plus spécifiques quant aux engagements de la SRC de diffuser sur l'ensemble du territoire canadien. Il faudrait aussi que le fédéral rappelle au CRTC son devoir d'exiger la diffusion de Radio-Canada sur l'ensemble des territoires dans les services de base des câblodistributeurs.

Les Productions Rivard recommande au gouvernement fédéral d'ajouter à l'entente de contribution à la SRC une clause engageant à majorer la diffusion des contenus provenant de toutes les régions francophones. Et que ces contenus ne soient pas limités aux actualités, mais qu'ils comprennent aussi les variétés, documentaires, fictions, magazines et émissions jeunesse. Un tel encadrement permettrait de refléter la situation et les besoins des minorités de langue officielle et d'intégrer la francophonie canadienne au sein de la grande industrie francophone qui devrait être celle du Québec et des régions ensemble. Il permettrait aussi à la SRC de s'acquitter de ses obligations nationales auprès de l'auditoire.

● (1450)

Depuis quelques années déjà, Téléfilm Canada, le Fonds canadien de télévision et d'autres sources de financement se sont ajustés pour intégrer dans le paysage télévisuel les projets provenant des communautés. Il est fondamental que la SRC leur emboîte le pas et soit mandatée d'inclure dans ses plans d'action des stratégies de nature affirmative par rapport aux régions.

En faisant appel à la production indépendante en région, la SRC rejoint non seulement des objectifs de qualité et de diversité, mais elle réalise aussi des économies, car un investissement de la télé publique permet aux producteurs comme nous d'obtenir du financement d'autres sources et de multiplier également l'impact de la mise initiale.

Malgré les efforts de plusieurs gestionnaires, les réductions budgétaires du fédéral et les priorités à la SRC ont eu pour effet de minimiser la présence et la capacité des régions. Cette situation a marginalisé les communautés et créé l'impression qu'elles ne sont pas en mesure de contribuer à la création et à la production. On a ignoré leur histoire et les succès des régions, compromettant l'expression artistique et affaiblissant l'infrastructure régionale.

La dépendance des communautés sur les convictions personnelles de champions internes de la SRC doit évoluer. Les relations avec Montréal doivent être renforcées par des politiques claires et des résultats précis étalés sur le court et le long terme. Les champions seront toujours là, mais ils doivent à tout prix compter sur l'appui de l'organisation. Une entente de contribution dans laquelle on précise les résultats voulus en ce qui concerne la production régionale éliminerait cette dépendance et les tensions internes et externes qui en découlent. La place des régions ne peut pas demeurer l'objet de négociations. La télé publique doit structurer ses ressources en fonction de son mandat.

Le résultat le plus structurant des efforts conjugués des dernières années est certes l'instauration, en 2004, d'une part de 10 p. 100 de l'enveloppe francophone du Fonds canadien de télévision dédiée à la production francophone en milieu minoritaire. Ce développement très positif permet de construire d'autres outils essentiels et plus importants donne un signal quant à l'engagement du Fonds canadien de télévision vis-à-vis de la production provenant des régions francophones du Canada. Dans cette perspective, Les Productions Rivard présente trois recommandations:

Que le gouvernement assume son engagement dans la télévision publique et investisse de façon adéquate dans notre Société Radio-Canada pour qu'elle puisse réaliser son mandat.

Que, dans le contexte des attentes du gouvernement envers la production régionale, une part raisonnable des fonds de la SRC soit octroyée à la production indépendante et soit investie dans la production hors Québec pour diffusion aux réseaux local, régional et/ou national.

Que le diffuseur public soit lié par son mandat de diffuser dans les divers genres — information, documentaire, dramatique, variétés et jeunesse — des contenus francophones provenant des communautés francophones hors Québec.

Ces recommandations constituent des pistes concrètes pour régler un irritant datant de plusieurs décennies avec les communautés de langue française vivant en milieu minoritaire. Les francophones du Canada ont construit leurs institutions scolaires, leurs services de santé, leurs maisons de culture, de communication et de développement économique. Ils exercent leur droit de s'exprimer dans leur langue et dans la diversité culturelle qui leur est propre.

Le secteur de la production audiovisuelle représente un autre bastion à harnacher pour appuyer, consolider et refléter ces acquis qui restent fragiles en raison des petits nombres, de l'isolement les uns des autres et de l'éloignement des grands centres de production. Un appui politique et institutionnel quantifiable, stable et continu représente une condition incontournable de réussite.

Avant de terminer, permettez-moi de vous donner un exemple de la façon dont la SRC peut assumer son mandat auprès des régions. Nous venons de vivre une expérience de collaboration qui s'est avérée un franc succès.

Lors du Festival du Voyageur 2007, Les Productions Rivard a produit avec la SRC un projet de variétés d'envergure. Intitulé *Pour un soir seulement*, ce projet était fondé sur le concept de jumelage d'artistes provenant de divers milieux et parfois même de styles différents pour une seule et unique représentation. Cette série de 18 demi-heures a permis à l'auditoire sur place et permettra aux téléspectateurs de découvrir de nouveaux talents et d'être témoins d'échanges entre des artistes qui n'ont jamais joué ensemble. La production a également permis d'illustrer la diversité et la fraternité des artistes provenant de différentes régions du Canada. Rassembler à Winnipeg, en plein mois de février, plus de 117 artistes pour tourner 18 émissions, voilà ce que la SRC a permis de faire et doit continuer à faire.

● (1455)

Les artistes du Québec comme d'ailleurs ont pu constater la vitalité de la communauté francophone et la place de choix que le Manitoba francophone donne à la culture. Nous avons démontré notre capacité d'accueillir des artistes d'ailleurs et de produire une série pour le réseau national tout en contribuant au développement de notre communauté. La production en région a donné à la SRC un produit important qui, selon plusieurs artistes, n'aurait pas été possible ailleurs qu'au Manitoba.

C'est grâce au mandat de la SRC que nous avons vu la possibilité d'une telle série. Je vous demande de ne pas oublier, dans vos réflexions, que le mandat sur lequel vous travaillez est la fenêtre qui nous donne une vision sur l'horizon et qui nous interpelle, en tant que producteurs et consommateurs, pour explorer toutes les facettes de notre patrimoine collectif.

Vous pouvez revoir le mandat et préciser les moyens, mais s'il vous plaît, ne nous enlevez pas la fenêtre d'une télévision publique, une télévision qui nous appartient, à tous. Elle peut parfois nous apparaître embrouillée, distante, mais sa présence nous donne de l'espoir.

Chers membres du comité, pouvez-vous nous aider?

[Traduction]

**Le président:** Merci.

Monsieur Boucher.

[Français]

**M. Daniel Boucher (président-directeur général, Société franco-manitobaine):**

Merci, monsieur le président. C'est toujours difficile de suivre un expert, mais je vais faire mon possible.

Mesdames et messieurs les députés, au nom de la Société franco-manitobaine, la SFM, j'aimerais vous remercier de lui donner l'occasion de présenter son point de vue concernant le mandat, le rôle et l'impact de la radio et de la télévision de Radio-Canada dans notre communauté.

Permettez-moi d'abord de vous rappeler le mandat de notre organisme: la Société franco-manitobaine, porte-parole officiel de la communauté franco-manitobaine, veille à l'épanouissement de cette communauté et revendique le plein respect des droits de celle-ci. De concert avec ses partenaires, elle planifie et facilite le développement global de sa collectivité et en fait la promotion.

La Société Radio-Canada joue un rôle primordial dans notre communauté et dans l'ensemble de nos communautés d'un océan à l'autre. Vous conviendrez que la Société Radio-Canada a joué un rôle direct de développement dans notre communauté, et ce, depuis plusieurs années. La Société Radio-Canada a longtemps été, pour bon nombre de nos communautés et de plusieurs points de vue, le seul véhicule de médias francophones.

Aujourd'hui, au Manitoba, nous avons la chance d'accéder à d'autres médias qui jouent des rôles particuliers dans notre communauté, mais il est évident que la Société Radio-Canada s'est taillé une place importante à titre de communicatrice et de partenaire dans le développement de notre collectivité.

La radio de Radio-Canada au Manitoba, CKSB, existe depuis plus de 60 ans. Elle représente une vitrine sur notre communauté, notre pays et notre monde. Nous avons pu développer une radio qui reflète la plupart des activités existant dans notre communauté. Nous avons des émissions de qualité produites chez nous qui renforcent l'identité de notre collectivité. La radio de Radio-Canada, par l'entremise de ses émissions du matin, du midi et de l'après-midi, reflète les dossiers et les priorités de l'heure dans notre communauté.

Notre radio, bien ancrée dans la communauté, doit avoir les ressources nécessaires pour continuer à offrir des émissions de qualité. Nous souhaitons voir plus de temps d'antenne dévoué aux émissions locales. Nous souhaitons également que la majorité des décisions entourant la programmation locale soient prises en région en tenant compte de la spécificité de notre communauté. La décision récente de déménager les journalistes de la radio de Saint-Boniface au studio de l'avenue Portage a suscité des préoccupations dans la communauté. Est-ce le début de la fin pour l'emplacement historique à Saint-Boniface? Les décisions de rentabilité et de rationalisation sont trop souvent prises très loin des régions, et les impacts d'une philosophie corporative qui met la priorité sur les dollars et les sous ne tiennent pas compte du fait qu'il est souvent moins rentable d'investir en région. Bien qu'une production locale puisse être plus coûteuse, son impact en ce qui concerne la formation et la visibilité de la communauté ne peut se mesurer en dollars et en sous. Nous négligeons les effets néfastes des coupes sur les plans régional et local où les effectifs sont, à notre avis, déjà insuffisants.

La télévision de Radio-Canada joue également un rôle de premier plan dans la communauté. La télévision est un partenaire de développement communautaire, que ce soit par l'entremise d'un portrait quotidien au *Téléjournal Manitoba* ou par des productions locales qui font connaître et rayonner nos communautés. Le Réseau de l'information, RDI, nous donne une vitrine sur le reste du Canada et nous offre une occasion de faire valoir le talent, le dynamisme et la contribution de la communauté francophone du Manitoba à l'ensemble du Canada.

L'équipe locale de Radio-Canada fait de grands efforts pour présenter un bon portrait de la vie communautaire. Nous sommes cependant préoccupés par le fait que la Société Radio-Canada ne joue pas toujours un rôle adéquat en ce qui a trait à sa responsabilité de diffuseur public d'un océan à l'autre. Malgré le fait que nous reconnaissons l'importance du marché québécois et de la région métropolitaine de Montréal, nous voulons une Société Radio-Canada qui soit une véritable chaîne nationale et qui permette à l'ensemble des Canadiens et Canadiennes de retrouver un contenu francophone basé sur l'ensemble du vécu et des expériences de la francophonie canadienne dans son entier.

● (1500)

La Société Radio-Canada a un rôle très particulier vis-à-vis de nos communautés et une place très particulière dans l'immensité du monde de la radiodiffusion. Il est important et même essentiel que la Société Radio-Canada soit un véritable produit canadien conçu pour les Canadiens et Canadiennes et par les Canadiens et Canadiennes. Il doit y avoir un contenu pancanadien produit par les gens provenant des communautés locales et régionales, car la voix d'un francophone de l'Ouest, malgré quelques similarités, est différente de celle d'un francophone du Québec, du Nouveau-Brunswick ou de Terre-Neuve. Nous avons tous un message unique à livrer, même si nous partageons la même langue et la même culture.

Depuis les coupes des années 1990, nous avons remarqué, surtout sur le plan local, des changements quant au produit de la Société Radio-Canada. Le résultat immédiat des coupes: beaucoup moins de

productions locales et beaucoup moins de productions culturelles. Les possibilités de développement de produits locaux semblent maintenant limitées. Il est essentiel de contrer cette tendance et d'augmenter le nombre d'heures de production locale. Nous avons des maisons de production indépendantes qui sont très capables de combler le vide laissé par les coupes du passé. Radio-Canada doit être un champion des productions locales et indépendantes, et servir de partenaire et diffuseur à l'échelle pancanadienne.

Au Manitoba, l'équipe de Radio-Canada a fait de grands pas, car elle préconise une approche de partenariat. Il est aussi très important que nos produits soient diffusés de façon plus régulière à l'échelle du pays, et ce, en plus de RDI. Nous convenons que beaucoup plus de produits viennent et viendront toujours du Québec. D'ailleurs, la qualité des produits en provenance du Québec est impressionnante. Cependant, nous cherchons une plus grande voix à l'intérieur des produits de Radio-Canada, afin de mieux refléter les réalités de l'ensemble du Canada. Les produits des producteurs à l'extérieur du Québec complémenteraient très bien le contenu québécois.

Ici, au Manitoba, nous avons une histoire très riche et une communauté qui a la capacité de contribuer à l'effort de la Société Radio-Canada. Que ce soit au niveau de la production, au niveau artistique ou au niveau des émissions d'information, nous avons développé des équipes solides et des produits de qualité dignes d'exportation à l'échelle du pays. Nous avons une histoire à raconter, et l'apport de Radio-Canada est essentiel pour la raconter au Canada et au monde. Néanmoins, nous avons soif de découvrir et d'apprendre, et nous bénéficions des produits venant d'autres communautés francophones de l'extérieur du Québec. Radio-Canada peut servir de pont nous permettant de communiquer entre nous d'un bout à l'autre du pays. Il est important pour nous de nous faire voir, valoir et entendre dans l'ensemble des médias de notre société d'État.

Malgré le fait que le Réseau de l'information offre un produit de grande qualité, plusieurs francophones vivant à l'extérieur de la ville de Winnipeg n'étant pas câblés ne reçoivent pas RDI. Nous savons très bien que ce n'est pas la responsabilité de Radio-Canada, mais plutôt celle des câblodistributeurs. Nous regrettons cependant que la Société Radio-Canada n'ait pas, lors de la mise en ondes de RDI, demandé que le service soit obligatoire d'un océan à l'autre.

C'est également la responsabilité du gouvernement fédéral de faire en sorte que tous les Canadiens et Canadiennes aient un accès égal et de même qualité, nonobstant où ils demeurent dans notre pays. Il faut éviter un système à deux ou plusieurs vitesses.

Nous soulevons ce point pour illustrer à quel point il est important que la Société Radio-Canada travaille en partenariat avec les communautés pour connaître leurs besoins, leurs préoccupations et leurs sentiments vis-à-vis d'une société d'État qui fait partie de notre vie quotidienne et qui contribue énormément au développement de notre collectivité. Sur le plan local, nous travaillons souvent avec les dirigeants de l'équipe de Radio-Canada pour améliorer le produit et le rendre plus accessible à l'ensemble de la communauté. Radio-Canada doit demeurer à la fine pointe de la technologie pour que les Manitobains et Manitobaines aient accès à un produit de qualité qu'ils peuvent visionner et entendre de n'importe quel endroit de la province.

Les valeurs canadiennes sont non négociables, et nous espérons que la Société Radio-Canada et le gouvernement canadien tiendront compte de l'importance de préserver et, surtout, de renforcer la Société Radio-Canada dans nos régions. La Société Radio-Canada doit refléter le dynamisme et les contributions de toute la population canadienne.

Nous considérons que le Canada est un pays bilingue d'un océan à l'autre. Nous estimons que, en raison du nombre de francophones visant à l'extérieur du Québec ainsi que de la population grandissante de diplômés d'écoles d'immersion, il est essentiel d'offrir les produits de Radio-Canada d'un océan à l'autre. La SRC, financée par le gouvernement fédéral, a un mandat tout à fait spécifique et direct qui touche les valeurs fondamentales du Canada. Rappelons que l'une de ces valeurs est le fait que le Canada possède deux langues officielles. Cette valeur doit dépasser les considérations financières. Elle doit faire partie du message et des actions du gouvernement fédéral, et ce dernier a le devoir d'appuyer notre société d'État en lui accordant les ressources nécessaires pour donner une voix aux communautés de langue officielle partout au Canada.

● (1505)

Enfin, la Société franco-manitobaine considère que la Société Radio-Canada a un mandat précis en ce qui a trait au reflet des valeurs canadiennes. La Société Radio-Canada doit se développer de façon novatrice tout en respectant sa concurrence privée. Elle doit accentuer ses partenariats avec les intervenants des communautés pour enrichir son contenu et étendre sa diffusion. Avec ces lignes directrices en tête, la Société Radio-Canada sera assez forte pour contrer les influences nord-américaines et continuer à se tailler une place partout au Canada et dans le monde.

Merci beaucoup.

● (1510)

[Traduction]

**Le président:** Merci infiniment.

Madame Keeper.

**Mme Tina Keeper (Churchill, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Je vais laisser mon temps à M. Simard.

[Français]

**L'hon. Raymond Simard (Saint-Boniface, Lib.):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie également nos invités. Il est toujours bon de se réunir ici, à Winnipeg. Bien sûr, nous croyons qu'il est important de nous déplacer.

Je vais d'abord m'adresser à M. Paquin.

Je pense que le lock-out de l'année passée nous a tous permis de mesurer l'importance de Radio-Canada. Dans l'Ouest canadien, on n'avait plus le moindre service en français. Pour moi, il n'y a pas de doute que la SRC est essentielle. Je pense qu'il faut parler du rôle de Radio-Canada.

Vous avez dit que le rôle de la SRC était d'assurer en quelque sorte une texture canadienne. Vous avez dit aussi que le mandat de Radio-Canada n'était pas nécessairement le même que celui des diffuseurs privés.

Croyez-vous que la SRC s'avance trop dans cette direction? En d'autres mots, considère-t-elle qu'elle devrait faire concurrence aux diffuseurs privés?

**M. Louis Paquin:** Selon ma perception, les gens de Radio-Canada voient le débat qui met en parallèle la télévision privée et la télévision publique comme un couteau à deux tranchants. Je pense qu'au sein de l'organisme, les gens apprécient beaucoup que les cotes d'écoute et les ventes de publicité ne soient pas ce qui les fait bouger. Cependant, ils s'inquiètent du fait que, dans l'éventualité où ils mettraient soudainement de côté les cotes d'écoute et le succès commercial, le public pourrait se demander à quoi sert d'investir un milliard de dollars si personne n'écoute les émissions.

Je reconnais que ces gens font face à de grands défis. Radio-Canada a un mandat national et obtient l'appui du gouvernement. Ma préoccupation se situe à deux niveaux. Je pense que ce comité est très important, du fait qu'il donne des directives et un mandat à Radio-Canada. Il faut que Radio-Canada diffuse un contenu provenant de partout au Canada. Pour ce faire, elle doit comprendre la nécessité de soutenir les régions pour que celles-ci fournissent des contenus. Sinon, la situation est pour nous comme un couteau à deux tranchants.

Les gens de Radio-Canada peuvent réaliser des économies en centralisant les activités à Montréal. Il y a une quinzaine d'années, la SRC s'est en quelque sorte retirée, et les communautés ont alors perdu leur capacité de production. Depuis cinq ou six ans, j'entends dire que les régions ne sont pas en mesure de fournir des contenus au réseau parce qu'elles n'ont pas les infrastructures suffisantes. En effet, on nous les a retirées.

Il faut que Radio-Canada ait un mandat clair en vue de s'assurer que des contenus émanent des régions. Ça doit venir de vous, de façon à ce que les débats internes de Radio-Canada concernant ce qui se fera respectivement à Montréal et en région soient éliminés. Il faut que Radio-Canada élabore des stratégies pour que d'ici à 20 ans, des contenus proviennent des régions. Pour ce faire, elle doit collaborer avec les producteurs indépendants.

J'ai d'ailleurs mentionné que le Fonds canadien de télévision et toutes les institutions de financement avaient changé leurs règles pour faire en sorte qu'un projet émanant de la Saskatchewan, de l'Alberta ou du Manitoba, qu'il soit diffusé localement ou sur le réseau, obtienne le même financement qu'un projet émanant de Montréal.

**L'hon. Raymond Simard:** Permettez-moi d'intervenir.

Vous avez parlé tous les deux des effets négatifs des coupes. Il faudrait aussi parler du manque de sensibilité de la direction de Radio-Canada envers les régions. Au Comité des langues officielles, on a entendu M. Sylvain Lafrance, qui semble vouloir faire des changements très positifs. Je pense que c'est en voie de se faire. Par contre, M. Lafrance, ou un autre témoin, a fait remarquer que les productions des régions n'intéressaient peut-être pas les Québécois. Or, la majorité des francophones se trouve au Québec. Il me semble pourtant que vous avez obtenu récemment, avec une production portant sur des voyageurs, une cote d'écoute très importante au Québec.

Y aurait-il moyen de produire des choses ici qui pourraient intéresser les gens du Québec?

• (1515)

**M. Louis Paquin:** On a fait une série, non pas pour Radio-Canada mais pour TVA, intitulée *Destination Nor'Ouest*. On a obtenu une cote d'écoute d'un million de téléspectateurs par semaine. Il s'agissait d'un voyage entre Montréal et Winnipeg en canot. Je dis qu'il faut produire localement, nationalement et régionalement. On peut développer des contenus pour Montréal, mais ça ne comporte pas beaucoup de valeur ajoutée. Si une production est faite entièrement à Montréal, le diffuseur va se demander pourquoi il doit la commander à partir de Winnipeg. Il faut qu'on puisse développer des contenus pour les populations locales. À l'occasion, des projets locaux peuvent être diffusés sur le réseau. Par exemple, on a fait un projet sur Henri Bergeron, un animateur de Radio-Canada qui vient d'ici. Il y a aussi les émissions pour la jeunesse. Une foule de choses intéressantes pour le réseau peuvent être faites ici.

Je ne vais pas trop m'attarder sur la direction. Sylvain Lafrance et René Fontaine sont très sensibles à notre situation. C'est pourquoi je dis qu'il faut des politiques. C'est quand vous approfondissez la question de Radio-Canada que le problème se manifeste. Je vais vous donner un exemple concret.

Une employée de Radio-Canada avec qui je conversais m'a dit qu'à ce jour, au cours de l'année, elle avait travaillé à deux projets en collaboration avec des régions du Canada. Elle m'a dit qu'elle travaillait à Radio-Canada depuis 33 ans. Le fait qu'après tout ce temps, elle ait tout juste découvert que les régions fournissaient des contenus m'a rendu perplexe. Ce genre de situation me fait dire qu'il faut mettre en vigueur une politique permettant à toute la machine, et non pas seulement la direction, de se rapprocher des régions. J'ai parlé des champions. Ils sont là pour le moment, mais qu'arrivera-t-il quand ils partiront? Voilà le problème.

On compte sur vous pour élaborer des politiques en ce sens, un peu comme ce qu'a fait le Fonds canadien de télévision avec l'appui de Patrimoine canadien. En effet, ces gens ont décidé de consacrer 10 p. 100 des fonds aux productions émanant de l'extérieur du Québec. Je ne veux pas nécessairement préciser de quotas, mais je dis que ça doit être clair.

**L'hon. Raymond Simard:** Séparer ce qui est produit au Québec de ce qui se fait dans les régions, disposer d'une direction, de votre propre budget et de personnes plus sensibles aux régions, est-ce que ce sont des options que vous considérez?

**M. Louis Paquin:** Je ne crois pas. Je pense qu'il faut gagner la bataille qui consiste à se rapprocher des gens du Québec. Ils ont beaucoup à offrir. Il faut simplement qu'il soit clair que les régions font partie de l'institution. Quand vous parlez de budget, il faut peut-être alors être plus précis.

**L'hon. Raymond Simard:** Merci.

[Traduction]

**Le président:** Madame Bourgeois.

[Français]

**Mme Diane Bourgeois (Terrebonne—Blainville, BQ):** Merci, monsieur le président.

Bonjour, messieurs Paquin et Boucher. Je suis très heureuse de rencontrer enfin des producteurs francophones du Manitoba.

À combien estimez-vous la population francophone du Manitoba?

**M. Daniel Boucher:** Il y a environ 47 000 francophones, et 10 p. 100 de la population se déclare bilingue. Il y a donc environ 110 000 personnes qui parlent les deux langues officielles.

**Mme Diane Bourgeois:** Monsieur Boucher, sauf erreur, vous avez dit que Radio-Canada faisait face à d'importants défis financiers. Vous ne l'avez pas dit en ces termes, mais sous forme de oui-dire.

Ne croyez-vous pas que Radio-Canada a aussi de grandes responsabilités en vertu de son mandat, soit de produire des émissions de qualité dans les deux langues officielles et peut-être même d'assurer un partenariat avec les producteurs indépendants? Qu'en pensez-vous?

**M. Daniel Boucher:** Je pense en effet que le mandat et le rôle de Radio-Canada au pays sont essentiels et très larges, et qu'ils vont dans plusieurs directions. C'est une grosse boîte qui fait bien des choses. Pour nous, il est crucial de créer ces partenariats parce qu'après les compressions des années 1990, nous n'avons jamais regagné ce que nous avions auparavant.

Toutefois, nous avons réussi en partie à rétablir la situation, surtout par l'entremise de productions locales indépendantes, mais aussi par d'autres moyens. Nous avons tranquillement donné de l'ampleur à nos produits à l'échelle locale. Il y a encore tant à faire et tant de potentiel en région pour ce qui est de produire des choses intéressantes aptes à intéresser l'ensemble du Canada. C'est pourquoi nous considérons que Radio-Canada doit être appuyée davantage en vue de continuer à accomplir ce travail.

• (1520)

**Mme Diane Bourgeois:** Deux éléments de votre réponse sont extrêmement importants. Je vous demande, à tous les deux, de chercher dans vos souvenirs.

Lorsque vous parlez des années 1990, à quelle année faites-vous allusion? Est-ce 1990, 1994? On a étudié le mandat de la Société Radio-Canada lors de ces années. De quelle année s'agit-il?

**M. Louis Paquin:** En ce qui concerne la production, pendant les années 1970 jusqu'en 1984 ou 1985, beaucoup de productions ont été faites dans les différents genres. Cela a enflammé la communauté comme jamais. Daniel Lavoie est un produit de cette époque où il y avait une espèce de vitalité et des gens de métier qui avaient le goût d'oeuvrer dans les secteurs de la culture et des communications.

Après 1984-1985, des coupes ont été effectuées, et on a fait quelques petites émissions dans l'Ouest. En 1995, quand le Fonds canadien de télévision, les crédits d'impôt et la production indépendante sont nés, nous sommes arrivés sur la scène et nous avons commencé à faire de nouveau de la production. Cependant, nos partenaires n'étaient pas à Radio-Canada; ils étaient à TFO, TVA, Astral ou ailleurs. Ils avaient tellement perdu l'idée de la production locale que même la direction locale ne suivait plus le monde et ne considérait plus tellement le fait de faire de la production locale. On avait mis cela de côté parce que Radio-Canada avait eu quelque peu l'exclusivité pendant plusieurs années. Même les producteurs indépendants se demandaient ce que je faisais, parce qu'ils avaient un tant soit peu quitté le monde de la production.

**Mme Diane Bourgeois:** Si je comprends bien, les Franco-Manitobains ont assuré eux-mêmes la vitalité des productions francophones au Manitoba?

**M. Louis Paquin:** Ils ne l'ont pas fait eux-mêmes. Il y a eu des changements de politiques au Fonds canadien de télévision à la suite d'interventions du gouvernement fédéral, pour que le fonds soit sensible, pour que Téléfilm...

**Mme Diane Bourgeois:** Très peu, monsieur Paquin. Vous dites qu'il s'agit d'environ 10 p. 100 du montant, dans votre...

**M. Louis Paquin:** Oui, mais c'est énorme.



**Mme Diane Bourgeois:** C'est énorme, pour vous?

**M. Louis Paquin:** Oui, c'est énorme, car 10 p. 100 de l'enveloppe francophone, cela représente quelque 8 millions de dollars par année. Cela équivaut à quelque 25 millions de dollars, selon le pourcentage du budget, qui vont hors Québec maintenant. C'était à zéro en 1995. Vous avez donc beaucoup aidé.

**Mme Diane Bourgeois:** Je suis très fière de savoir que ce qui se passe dans le domaine de la télévision au Québec fait envie.

Vous avez dit qu'il est important que la société d'État soit un outil de diffusion où il y a davantage de place pour les diffusions locales, régionales et nationales.

Cette semaine, nous avons reçu un document de la Banque TD qui dit que si l'on veut qu'un peuple se développe, on doit développer chez lui l'éducation, l'instruction, notamment par les arts et la culture. Qu'en pensez-vous, vous deux qui êtes dans un milieu anglophone?

**M. Daniel Boucher:** C'est absolument essentiel. Si on ne les a pas, on disparaît. C'est assez clair. Dans ce sens, la Société Radio-Canada peut nous aider parce qu'elle est un diffuseur de culture, d'arts, de messages et d'identité. On se fait connaître.

Voici l'essentiel du message que nous tentons de livrer: c'est important que la Société Radio-Canada, qui a un mandat national, mette davantage en avant son mandat national, de sorte que nous puissions nous parler, nous comprendre, partager nos ressources, nos expertises et nos talents. Voilà ce que nous avons toujours voulu.

La banque a dit vrai. Nous demandons de travailler en partenariat avec des institutions comme Radio-Canada — il y en a bien d'autres —, pour pouvoir transmettre la richesse de notre communauté.

• (1525)

**Mme Diane Bourgeois:** Merci beaucoup.

[Traduction]

**Le président:** Merci.

Monsieur Angus.

[Français]

**M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD):** Je vous remercie de votre présentation.

Comme député représentant une région franco-ontarienne, je connais bien le rôle de la Société Radio-Canada dans la vie et la culture franco-ontariennes, particulièrement le rôle de la radio régionale et locale, qui est excellente.

Toutefois, il manque de ressources pour faire des productions dramatiques ou indépendantes dans ma région. Il manque aussi de ressources pour appuyer la production télévisée franco-ontarienne.

[Traduction]

Monsieur Paquin, quelles mesures faudrait-il prendre pour faire des productions régionales, indépendantes et francophones dans tout le pays, qui racontent les histoires des régions?

[Français]

**M. Louis Paquin:** Voulez-vous que je réponde en français, ou en anglais?

[Traduction]

Je peux peut-être répondre à cette question en anglais.

L'essentiel, c'est qu'on pense à long terme. C'est la raison pour laquelle je trouve ce comité et les politiques de notre gouvernement fondamentaux, parce que si nous dépendons de défenseurs, cela ne

va pas durer. Nous avons besoin d'une stratégie à long terme pour que les régions puissent offrir du contenu. Depuis les compressions qu'ont subies les régions après 1984, leur apport a beaucoup diminué. Nous avions sept réalisateurs au Manitoba en 1985; en 1995, il n'y en avait aucun. Ils avaient tous quitté la province parce qu'il n'y avait plus... Dès qu'on perd ces ressources, il faut reconstruire.

Nous commençons à reconstruire l'industrie au Manitoba, où nous retrouvons quelques ressources, par exemple, et il est fascinant de voir d'où elles viennent. Nous faisons des auditions, et l'on nous dit qu'il n'y aura personne. Il y a 30, 40 personnes qui font la queue. Les gens de Montréal ou de l'Alberta, d'où que viennent les représentants, sont abasourdis de voir tout ce talent. On l'a abandonné pendant 15 ans, mais il revient.

Nous avons besoin d'engagements à long terme pour que les régions se donnent les moyens qu'il faut. C'est la raison pour laquelle même si nous devons rester unis à Radio-Canada Montréal (nous devons travailler ensemble parce qu'ils ont les compétences requises pour nous aider à nous redonner les ressources dont nous avons besoin), il doit y avoir un engagement à long terme en ce sens. Si tout ne dépend que de quelques passionnés, dès qu'ils vont prendre leur retraite, nous allons nous retrouver à la case départ et devoir rééduquer tout le monde. Il faut donc décider que l'apport des régions est non négociable, que nous devons avoir des ressources dans les régions.

Au Canada français, la situation est probablement un peu plus dramatique qu'au Canada anglais. Je pense qu'au Canada français, l'infrastructure est plus faible parce qu'elle nécessite davantage d'alliances stratégiques. Je pense que Radio-Canada est la meilleure institution pour diriger tout cela. Je crois donc que nous avons besoin de stratégies et d'engagements à long terme.

**M. Charlie Angus:** Paul Martin a beaucoup réduit le financement de Radio-Canada en 1996, et nous n'avons pas repris le dessus. Nous ne sommes même pas près d'y arriver. Nous avons le Fonds canadien de télévision, qui finance Radio-Canada à hauteur de 37 p. 100 en ce moment, et un budget supplémentaire de 60 millions de dollars, peut-être cette année, peut-être l'an prochain. Nous l'avons pour deux ans, mais tout est à refaire chaque année. En fait, jusqu'au jour du budget, les dirigeants de Radio-Canada nous téléphonent pour nous demander si nous savons s'ils vont avoir leur budget supplémentaire. Il y a un sentiment d'instabilité. L'éventail de programmes disparates réussit-il à compenser la terrible perte que nous avons encaissée après les compressions de 1996?

**M. Louis Paquin:** Oui. J'ai participé aux négociations avec Patrimoine canadien, Téléfilm et toutes les autres institutions quand elles ont décidé que les francophones hors Québec allaient faire partie de leur plan d'activités et ont établi des politiques favorisant ce type de décision. Ce faisant, elles ont envoyé un signal clair à tous les diffuseurs qu'il y avait des ressources pour la production qui venaient des régions. Cela a contribué beaucoup à mettre la table, mais j'ai l'impression qu'à Radio-Canada... Même si je dois dire que depuis quelques années, il y a un changement et une volonté en faveur des régions, je me demande où nous allons en être quand cette vague de personnes va partir. Où en seront nos politiques? C'est la raison pour laquelle je pense que cette décision doit être prise à ce niveau. Quand il y a de l'argent, les gens commencent à prendre des décisions sur leurs priorités.

C'est pourquoi je pense que les régions deviennent des éléments négociables, et je pense qu'elles ne devraient pas l'être. Je ne pense pas qu'il faudrait affaiblir Montréal pour appuyer les régions, mais je pense que les régions ne devraient pas être négociables. S'il est prévu dans le mandat qu'il doit y avoir du contenu régional, et non seulement des nouvelles, alors il faut pouvoir offrir des documentaires et d'autres types de contenus aux gens. Une fois que ce système va être établi, Radio-Canada va sentir le besoin de se doter d'une stratégie d'affaires pour veiller à ce que les productions qu'elle reçoit de Vancouver ou de Winnipeg soient d'assez grande qualité pour un diffuseur national. Nous devons donc travailler à une stratégie à long terme.

• (1530)

**M. Charlie Angus:** Nous avons le même problème quand nous essayons de faire entendre les voix du nord. On ne parle de nous dans les nouvelles nationales que s'il y a un orignal qui s'aventure sur la rue principale, et c'est un petit fait divers rigolo qui résume ce qu'est notre ville. On ne parle jamais de nous pour rien d'autre, jamais.

Vous dites que ce doit être non négociable. Comment pouvons-nous bien ancrer ce principe dans les politiques pour nous en assurer? Pensez-vous à une enveloppe budgétaire particulière? Y a-t-il d'autres mesures que nous pourrions prendre pour que nos voix régionales, qui sont nos racines, s'expriment avec force?

**M. Louis Paquin:** Les grands mots qui font peur sont « quotas » et « pourcentages ». Je pense que tout se joue quand on signe des accords de contribution. C'est pourquoi je ne suis pas nécessairement pour les quotas, ni pour qu'on dise aux gens comment faire leur travail, mais je pense qu'il faut s'attendre à ce que les régions présentent du contenu dans tous les genres, pour les diffuseurs locaux, régionaux et nationaux, et qu'il y ait une discussion sur ce qu'il va nous en coûter.

Depuis 25 ans, la situation a bien changé. Il y a des crédits d'impôt fédéraux, des crédits d'impôt provinciaux, le Fonds canadien de télévision et des organismes provinciaux. Tout cela semble donc favoriser ces projets.

En ce moment, on dit toujours qu'il faut réserver de l'argent pour les régions, faute de quoi, nous allons piger dans le budget de Montréal. C'est ce débat qui fout tout en l'air. En bout de ligne, nous allons avoir un budget; nous allons avoir un certain quota, mais il doit y avoir un dialogue sérieux sur le sujet.

Je sais que le débat est toujours le même: ils veulent s'engager le moins possible dans l'accord de contribution et vous en voulez plus, mais je pense qu'il faut discuter des régions. Vous devez vous asseoir avec Rabinovitch et les gens qui établissent les règles: comment pouvons-nous veiller à ce que les régions soient dans le coup? Cela

signifie que les gens du Fonds de télévision et tous les autres pourraient participer aux discussions, parce qu'ils sont prêts à le faire.

**M. Charlie Angus:** Merci.

**Le président:** Merci beaucoup.

Monsieur Fast.

**M. Ed Fast (Abbotsford, PCC):** Je vous remercie tous les deux de comparaître aujourd'hui.

Je vais mettre l'accent sur le financement du FCT. Comme vous le savez, notre gouvernement a annoncé son engagement envers un programme de financement de deux ans, non seulement pour Radio-Canada (je pense qu'il a annoncé 60 millions de dollars pour la SRC), mais aussi pour le FCT. Je pense que cela témoigne d'un engagement envers Radio-Canada et l'industrie de la production canadienne.

Comme première question, avez-vous une idée de la proportion du financement du FCT qui sera consacrée aux productions des communautés francophones hors Québec?

**M. Louis Paquin:** Je pense que les deux tiers de l'enveloppe totale va aller aux anglophones et le tiers, aux francophones. L'enveloppe pour les francophones est d'environ 80 millions de dollars. Nous obtenons environ 10 p. 100 de cette somme, donc 8 millions. Sur 200 millions de dollars, 8 millions vont aux francophones hors Québec. C'est un peu plus que cela. Quand nous avons négocié la somme, les gens du Québec voulaient qu'il n'y ait pas un sou pour les francophones hors Québec, donc nous avons dû nous entendre. Nous représentons 15 p. 100 de la population francophone du Canada, donc nous voulions 15 p. 100. Nous nous sommes entendus sur 10 p. 100, mais nous avons aussi accès aux fonds des diffuseurs. Depuis trois ans, nous réussissons à obtenir près de 12 ou 13 p. 100 de l'enveloppe pour les francophones. C'est à peu près ce que nous recevons, entre 9 et 10 millions de dollars environ.

**M. Ed Fast:** Parlez-vous du FCT?

**M. Louis Paquin:** Oui.

**M. Ed Fast:** Très bien.

Un peu plus tôt, M. Simard a eu une discussion avec M. Boucher sur la possibilité de séparer les productions francophones hors Québec des productions du Québec. J'ai peut-être mal compris, mais je pense que c'est ce qu'il a laissé entendre. Par ricochet, même les mécanismes de financement pourraient être complètement séparés.

Monsieur Boucher, vous avez répondu non, je crois...

**M. Louis Paquin:** Eh bien non...

**M. Ed Fast:** Oh, monsieur Paquin, c'est vous qui avez répondu non, qu'il faut intensifier la collaboration avec le Québec, plutôt que de nous séparer de cette industrie. Pouvez-vous préciser votre pensée?

• (1535)

**M. Louis Paquin:** Le Québec connaît un grand succès international pour son contenu. Les Québécois sont six millions; ils sont à Cannes; ils sont partout dans le monde. À Las Vegas, il y a le Cirque du Soleil et Céline Dion. C'est un immense succès, et je pense que nous voulons tirer parti de ces compétences. Mais nous voulons aussi échanger avec le Québec, donc je ne pense pas qu'il serait avantageux de nous séparer.

Selon mon expérience, plus les gens connaissent les régions, plus il y a place à la coopération, et je pense que cela va favoriser la coopération dans notre industrie avec les régions. Depuis peu, on commence à connaître mieux les régions, parce que nos dirigeants sont déterminés à intégrer les régions. Je crains toutefois que si le gouvernement ne précise pas clairement que les régions sont non négociables dans le processus, elles deviennent un objet de négociation.

**M. Ed Fast:** Vous ne recommandez donc pas le cloisonnement pour les productions.

**M. Louis Paquin:** Non. Nous devons gagner la bataille pour travailler ensemble. C'est ce que je pense.

**M. Ed Fast:** J'aimerais revenir à l'histoire des compressions budgétaires dont M. Angus vient de parler. Est-ce que l'un de vous ou de vos organismes a participé aux négociations de ces compressions ou les décisions ont-elles été prises unilatéralement?

**M. Louis Paquin:** Parlez-vous du milieu ou de ce qui est en train de se passer?

**M. Ed Fast:** Je parle du financement.

**M. Louis Paquin:** Je crois qu'il s'est tout simplement trouvé que Radio-Canada a réduit le financement versé aux régions. Elle l'a réduit à Montréal ainsi que dans les régions.

J'ai toujours dit que vous avez 20 cartes et que j'en ai une; nous devrions donc en enlever une chacun. Nous perdons tous les deux une carte, mais il vous en reste encore 19.

Nous coupons des deux façons, mais en même temps il vous faut comprendre l'impact de ce qui s'est produit. Dans les années 70 et 80, nous avons sept réalisateurs qui faisaient des dramatiques et des variétés. Nous avons une forte communauté, et ils sont tous partis. Le signal envoyé, c'est qu'il n'y avait pas d'avenir ici. Radio-Canada est la seule qui a un mandat et qui est établie dans les régions. Ces gens se préoccupent de nous, mais quand il n'y a plus eu de travail, c'est le signal qui a été envoyé, et cela ne devrait pas se reproduire.

Soit nous sommes ici à long terme, soit nous n'y sommes pas. Parfois on va à Québec et ils pensent que c'est une cause perdue. Donc, si en plus il n'est pas dit dans les politiques que nous sommes ici à long terme, ils doivent changer leur mentalité. Autrement, vous dites que nous avons coupé ici... S'ils sont déjà convaincus que nous sommes une cause perdue, ils diront de ne pas investir ici.

**Le président:** Merci beaucoup de votre témoignage de cet après-midi et de vos excellentes réponses aux questions qui vous ont été posées.

Comme nous avons commencé un peu en retard, j'ai essayé de rattraper le temps perdu. Nous allons faire une pause et passerons ensuite aux témoins suivants.

- \_\_\_\_\_ (Pause) \_\_\_\_\_
- 
- (1550)

**Le président:** Nous reprenons nos travaux.

Je souhaite la bienvenue à Mme Todd qui sera notre dernier témoin. Je constate que l'un de nos témoins précédents est resté avec vous. Je lui souhaite de nouveau la bienvenue.

Mme Bourgeois a dû partir pour prendre son avion, mais nous sommes encore quatre autour de la table. Votre témoignage sera communiqué à ceux qui ne sont pas ici et aux autres députés qui siègent au comité.

Nous sommes maintenant prêts à entendre votre exposé.

**Mme Kim Todd (présidente, Manitoba Motion Picture Industry Association):** Merci beaucoup.

La Manitoba Motion Picture Industry Association, ou MMPIA, souhaite la bienvenue à Winnipeg au Comité permanent de la Chambre des communes. Nous sommes heureux de vous faire part de nos commentaires sur votre étude sur le rôle d'un radiodiffuseur public au XXI<sup>e</sup> siècle, et nous sommes très heureux de le faire dans notre ville natale, sous un soleil brillant.

La MMPIA a été fondée en 1987 à titre d'association à but non lucratif pour représenter les intérêts de l'industrie de la production télévisuelle et cinématographique indépendante au Manitoba. À l'époque, la production annuelle de l'industrie était inférieure à 1 million de dollars. Aujourd'hui, les niveaux de production dépassent les 100 millions de dollars. On estime que 1 000 Manitobains travaillent directement dans l'industrie, soit pour le long métrage, les nouveaux médias et la télévision. De quelques douzaines de membres qu'elle comptait à l'origine, notre association en compte maintenant 350, y compris des particuliers, des sociétés de production, des groupes syndicaux, des distributeurs, des radiodiffuseurs, des fournisseurs et des exposants. En tout, notre association représente 1 400 personnes, dont les membres des communautés autochtone et franco-manitobaine.

Le rôle joué par notre association pour la défense de l'industrie est augmenté par ses programmes de développement conçus pour édifier des entreprises et l'industrie manitobaines. Elle effectue des études d'impact économique, rend hommage à l'industrie par le biais de ses prix Blizzard bisannuels qui, bien entendu, se tiennent en février, et sert également de centre d'information.

Nous sommes fiers de nos réalisations. Nous sommes reconnaissants du fort appui que nous recevons du reste du Manitoba, des gouvernements provinciaux et municipaux et des gens. Une grande partie de notre succès est attribuable à la fierté que les Manitobains éprouvent envers leur province et à la générosité avec laquelle ils partagent leurs foyers, leurs rues et leur milieu naturel environnant avec nos équipes de production.

Ensemble, nous avons produit des histoires du Manitoba comme *Cowboys and Indians: the J.J. Harper Story*, *A Bear Named Winnie*, et le *Dracula: Pages From a Virgin's Diary* du Ballet royal de Winnipeg, toutes pour Radio-Canada. Nous avons fait *Elijah* et le documentaire *Brawl* pour CTV l'an dernier. La série *Falcon Beach* de Global est produite et se déroule au Manitoba. Les films *Niagara Motel*, *Saddest Music in the World*, de Guy Maddin et *Capote*, gagnant d'un Oscar, montre l'envergure de cette partie de l'industrie.

Le Manitoba a contribué à l'édification de la radiodiffusion canadienne. La famille Asper et son empire CanWest de même que la famille Craig qui a créé A-Channel en sont originaires. Le réseau APTN a été fondé et est situé ici. La famille Moffatt a lancé CKY et fondé le Women's Network à Winnipeg. Les dirigeants Peter Herrndorf, Slawko Klymkiw, Diana Swain et Jane Chalmers de CBC ont tous commencé leur carrière ici. L'émission d'actualités du Manitoba *24 Hours* s'est classée en tête des émissions de nouvelles régionales de CBC pendant de nombreuses années.

Au cours de la préparation de cet exposé, nos membres nous ont rappelé qu'ils ont des opinions passionnées sur le rôle du radiodiffuseur public et la récente performance de Radio-Canada. Leurs attentes sont élevées.

Tout d'abord, Radio-Canada a besoin d'un financement public adéquat. Les membres de notre association estiment qu'un radiodiffuseur public est essentiel à la santé politique et culturelle du pays et qu'il devrait être financé par le gouvernement de manière à pouvoir remplir son mandat. L'histoire de Radio-Canada compte de nombreuses choses louables, mais cet exposé concerne son rôle au XXI<sup>e</sup> siècle, et nous allons nous concentrer là-dessus.

On s'inquiète beaucoup du fait qu'une réduction du financement public, les augmentations de coûts et une fragmentation de l'auditoire aient miné la capacité de Radio-Canada à remplir son mandat. On s'inquiète également du fait que ses priorités et sa vision soient déformées par sa quête de dollars de publicité parce que la télévision de Radio-Canada — toute la télévision anglaise — doit dépendre d'un revenu gagné pour plus de la moitié de son financement annuel. Nous soumettons respectueusement que le Canada doit décider s'il veut un radiodiffuseur public ou non et qu'à l'heure actuelle, en dépit des vaillants efforts de nombreux employés de Radio-Canada, elle est une organisation hybride qui ne connaît le succès ni comme radiodiffuseur public ou réseau commercial.

Comme l'a fait remarquer l'ACPFT dans son exposé à ce comité, le financement consenti par le Canada à Radio-Canada la place au seizième rang parmi 18 radiodiffuseurs publics du monde occidental, à 33 \$ par Canadien comparativement à la moyenne de 80 \$ par personne.

Nous ne croyons pas que le financement public de Radio-Canada devrait nécessairement inclure une portion garantie du Fonds canadien de télévision. L'arrangement par lequel Radio-Canada reçoit 37 p. 100 du FCT semble n'être qu'une demi-mesure, qui offre à Radio-Canada une certaine compensation pour le manque d'appui gouvernemental, mais aux dépens du secteur privé et des réalisateurs indépendants, pour qui le FCT a été créé.

• (1555)

Pour ce qui est de l'auditoire de Radio-Canada et de sa vision, un financement public adéquat n'est que la première mesure sur la voie d'un radiodiffuseur public canadien fort. Pour que Radio-Canada puisse remplir son mandat d'être typiquement canadienne, de rendre compte de la diversité régionale du pays et de contribuer activement à l'expression culturelle et à l'échange des diverses formes qu'elle peut prendre, elle doit identifier son auditoire spécifique et créer ensuite des émissions qui mobilisent et divertissent cet auditoire.

On a beaucoup fait état des effets négatifs de la fragmentation des téléspectateurs, mais des radiodiffuseurs spécialisés comme HBO aux États-Unis ont réussi en desservant un auditoire plus petit mais loyal avec une programmation distincte, audacieuse. Il n'est pas dit dans le mandat de Radio-Canada qu'elle doit attirer plus d'auditoire que le dernier succès américain; il est dit qu'elle devrait fournir en contrepartie un produit canadien.

Des radiodiffuseurs publics comme PBS reconnaissent leur rôle de ressource communautaire. Voici comment ils se décrivent: « Ressource communautaire à qui on fait confiance, PBS utilise le pouvoir de la télévision non commerciale, d'Internet et des autres médias pour enrichir la vie de tous les Américains par le biais d'émissions de qualité et de services éducatifs qui informent, inspirent et divertissent. »

Voici comment la BBC définit son rôle: « La BBC existe pour enrichir la vie des gens grâce à des programmes et services de qualité qui informent, instruisent et divertissent. »

Notre association est impatiente de voir une Société Radio-Canada dotée de ressources qui lui permettront de collaborer avec des producteurs indépendants de tout le Canada pour créer du

divertissement innovateur dans le domaine des dramatiques, du documentaire, des arts, des sports et des actualités. Ensemble, nous fournirons aux Canadiens des émissions uniques et leur construirons un auditoire.

Pour ce qui est des régions, le mandat de Radio-Canada veut que la Société « reflète la globalité canadienne et rende compte de la diversité régionale du pays, tant au plan national qu'au niveau régional, tout en répondant aux besoins particuliers des régions ». Nous estimons qu'on devrait plutôt dire « refléter la globalité canadienne par le biais de la diversité régionale du pays, tant au plan national qu'au niveau régional ».

Radio-Canada peut s'acquitter de son mandat et servir le public en collaborant avec des producteurs indépendants pour concevoir une programmation locale dans les régions. Des émissions d'actualité, des documentaires, des émissions artistiques et des dramatiques peuvent être produits localement et diffusés à l'échelle locale ou nationale.

Nous proposons que Radio-Canada consacre 20 heures par semaine à la programmation locale à chacune de ses stations. Un réel partenariat entre les producteurs et les bureaux locaux de Radio-Canada offrirait aux auditoires régionaux une programmation unique et un engagement envers leur radiodiffuseur public. Pensez au modèle que représente la radio de Radio-Canada et sa puissance dans les régions. Notre association propose de ramener Radio-Canada d'où elle vient, à ses racines.

Nous félicitons Radio-Canada pour la série *Little Mosque on the Prairie*, mais regrettons que cette émission — créée par une société de production et un écrivain de Regina, qui se déroule en Saskatchewan et qui était à l'origine filmée en Saskatchewan — ait été démenagée à Hamilton, en Ontario, par Radio-Canada. À l'instar de *Corner Gas* de CTV, la série a représenté un énorme débouché sur le plan de la production régionale qui aurait pu revigorer l'industrie de Regina et ramener Radio-Canada dans cette ville. La décision de la produire à Hamilton soulève la question de savoir si Radio-Canada valorise sa relation avec les régions du Canada et ce que celles-ci ont à offrir.

Les auditoires manitobains méritent des histoires typiquement manitobaines. Radio-Canada pourrait servir de canal entre les créateurs locaux et les auditoires locaux. Cette façon de faire constitue un moyen de rendre Radio-Canada essentielle aux Canadiens.

Pour ce qui est de la relation avec les producteurs régionaux, nous invitons instamment Radio-Canada à améliorer sa relation avec ceux-ci. Notre association estime qu'un accroissement des ressources et du pouvoir des bureaux régionaux de Radio-Canada contribuerait au développement de cette importante relation.

Nous invitons Radio-Canada à s'impliquer plus activement dans notre communauté et à travailler avec le secteur de la production indépendante pour créer une capacité et fournir une programmation de grande qualité aux Manitobains et à d'autres. Nous voulons établir une relation à long terme.

Nous estimons que le bureau local de Radio-Canada ne reçoit ni un mandat clair pour concevoir une programmation ni les ressources ou l'appui financiers nécessaires pour y arriver. À l'heure actuelle, les producteurs désireux de travailler avec Radio-Canada doivent se rendre eux-mêmes à Toronto; la tasse de café à 1 000 \$ est vraiment une réalité pour les producteurs manitobains.

Si l'on regarde le bilan passé du travail de Radio-Canada avec les producteurs manitobains au cours des dix dernières années, on constate que l'investissement total de Radio-Canada dans les productions manitobaines est tombé derrière celui de quatre autres radiodiffuseurs — dans l'ordre, CanWest Global, CTV, Corus et Alliance Atlantis.

La nouvelle technologie et des centres de production régionaux haut de gamme comme Winnipeg, Vancouver et Halifax confirment qu'il n'est pas besoin de centralisation pour réaliser une production de qualité. Le Manitoba offre également des incitatifs financiers sous forme de crédit d'impôt provincial très attrayant.

● (1600)

Le bureau de développement de l'Ouest de CTV, qui est ici à Winnipeg, est un bon modèle. À l'origine, il faisait partie d'un ensemble modeste d'avantages, mais le bureau et le fonds de développement qui l'ont accompagné sont devenus un cordon de sécurité entre notre collectivité et CTV. Il en est résulté une programmation manitobaine qui s'adresse aux Manitobains, comme la suite *Manitoba Moments*, et des productions à plus grande échelle réalisées par des Manitobains qui sont diffusées partout au pays. Il y a aussi eu un effet de tremplin pour de nombreux jeunes producteurs et réalisateurs, CTV ayant investi en eux pour des productions locales de plus petite envergure et leur ayant par la suite donné l'occasion de réaliser des projets d'ampleur nationale. Une confiance s'est établie entre les réalisateurs régionaux et CTV en raison de la présence de cette dernière dans notre collectivité.

Doter le bureau régional de la SRC à Winnipeg de gens d'expérience, de véritables pouvoirs, de fonds de développement et d'une programmation à caractère purement régional ferait naître de bien meilleures collaborations avec les réalisateurs et créateurs de talent du Manitoba et une programmation distinctive pour la SRC.

Par le passé, la SRC s'était donné comme priorité d'encourager les jeunes Canadiens talentueux. La MMPIA juge qu'il y a moins de chances pour les nouveaux conteurs manitobains de travailler à la SRC aujourd'hui. Nous invitons la SRC à renouveler son rôle en développant la diversité du talent canadien.

Puisqu'il est question de travailler pour la SRC, les membres de la MMPIA ont soulevé les questions suivantes pour ce qui est de collaborer effectivement avec divers départements de la SRC. La première question est celle de la clarté. Les producteurs indépendants ont besoin d'un énoncé clair du plan de programmation de la SRC de façon à pouvoir savoir ce qu'il faut présenter à la SRC et comment l'aider à combler ses besoins en matière de programmation.

Une autre question est celle des décisions et des paiements en temps opportun. Les petites maisons de production, tout particulièrement dans les régions, ont besoin de réponses rapides de la SRC pour faire avancer leurs projets et garder leurs entreprises en santé.

Finalement, pour ce qui est des questions liées aux droits et les conditions d'échange, l'ACPFT, l'Association canadienne de production de films et de télévision, a demandé la négociation d'une entente commerciale entre les producteurs indépendants du Canada et la SRC. Nous sommes d'accord. La CBC/SRC devrait adopter des pratiques commerciales justes et équitables pour ce qui est des modalités des contrats, comme verser des redevances adéquates, ne pas exiger des contrats de licence inutilement longs et un partage équitable de l'exploitation des droits. En outre, la CBC/SRC devrait être à la tête d'un mouvement visant à trouver des modèles de financement pour la création d'une programmation canadienne indépendante qui viendra renforcer sa relation avec les producteurs

et favoriser la croissance et la viabilité du secteur des productions indépendantes.

Pour ce qui est du réseau national de la SRC, bien que nous estimions que la SRC devrait appuyer une programmation régionale et locale, nous croyons également qu'en tant que radiodiffuseur public national du Canada, elle devrait présenter une programmation nationale novatrice, divertissante. Nous constatons que la programmation télévisuelle la plus divertissante est novatrice, y compris la dramatique qui connaît le plus grand succès commercial aux États-Unis. « L'expression culturelle et l'échange des diverses formes qu'elle peut prendre », qui fait partie du mandat de la SRC, ne se fait que par le divertissement, quel qu'en soit le genre. Nous croyons aussi que la SRC devrait offrir aux téléspectateurs des émissions internationales qui correspondent à son mandat, des émissions qui intéresseront son auditoire et que l'on ne peut voir sur les réseaux commerciaux.

Robert Rabinovitch a déclaré devant notre comité le 15 février, dans le cadre de l'examen de l'avenir du Fonds canadien de télévision, ce qui suit: « Notre objectif à CBC/Radio-Canada n'est pas d'obtenir systématiquement la part d'auditoire la plus importante, mais plutôt de présenter aux Canadiens des émissions canadiennes significatives ». Mais les responsables de la programmation à la SRC ont été obligés de viser le plus grand auditoire possible en mettant à la programmation des télé-réalités génériques et des superproductions américaines. Ces genres sont largement diffusés sur les réseaux commerciaux et ne constituent pas une programmation unique. Ils sont là pour l'argent de la publicité.

La MMPIA croit que le gouvernement devrait donner à la SRC les ressources dont elle a besoin pour prendre des risques. Nous sommes d'accord avec la recommandation de l'ACPFT, à savoir que le rôle et le mandat de la SRC devraient faire « l'objet d'examen réguliers pour s'assurer qu'elle demeure pertinente pour les Canadiens à mesure que l'environnement de la radiodiffusion et des communications change ». Nous croyons que le succès de la SRC devrait se mesurer à son incidence plutôt qu'à des nombres.

Pour ce qui est des variétés et des documentaires à la SRC, le Manitoba est depuis longtemps un centre des arts, et les producteurs manitobains ont produit de nombreuses émissions de variétés pour la SRC, y compris la production internationale qui a mérité un Emmy, *Dracula: Pages from a Virgin's Diary*, une collaboration du cinéaste Guy Maddin, du chorégraphe Mark Godden et des danseurs du Royal Winnipeg Ballet. Nous avons également fait *Appassionata* et *The Tales of the Magic Flute*.

L'annulation de *Opening Night*, l'émission très suivie des arts de la scène de la SRC, a été ressentie dans notre collectivité. La MMPIA craint que la programmation des arts de la scène, un lien essentiel pour l'expression culturelle des Canadiens, ait perdu sa place sur les ondes publiques.

Dans le même ordre d'idées, nous constatons qu'il y a moins de documentaires qui sont diffusés à la SRC. Les documentaires ont été et continuent d'être un pilier de la télévision canadienne et de la SRC. Nous invitons la SRC à faire preuve de leadership dans ce domaine et à collaborer avec les producteurs indépendants afin de façonner le genre documentaire pour le XXI<sup>e</sup> siècle.

•(1605)

Pour ce qui est du rôle de la SRC, les membres de la MMPIA s'inquiètent du fait que la SRC soit en mode de survie et que son mandat ait été mis de côté pendant que les comptes se font payer. Le problème, c'est que sans le mandat, il est difficile de justifier que les contribuables acquittent ces factures. C'est un cercle vicieux. Nous félicitons chaleureusement les employés dévoués de la SRC qui ont réussi à garder la SRC en vie malgré toutes ces années de compressions, mais nous ne pensons pas que de tout simplement survivre soit la norme qui est acceptable.

Nous demandons que le comité recommande un financement stable, à long terme pour la SRC, conjugué à des examens réguliers. Nous demandons que la SRC soit autorisée à devenir le radiodiffuseur public du Canada, à offrir une programmation qui soit une solution de rechange aux émissions principalement américaines des réseaux commerciaux; qu'on l'encourage à prendre des risques et à travailler d'un bout à l'autre du pays avec les Canadiens; et qu'elle soit jugée à la réalisation de son mandat et au rôle qu'elle joue dans notre culture et notre société.

Nous suggérons que la SRC revoie le mandat, présente un plan et le publie. Nous allons encourager tous nos membres à le lire et à avoir le débat inévitable qui s'y rattache. Par contre, les Canadiens vont se parler de notre pays et de notre culture, et cela semblerait suffisant pour nous mettre sur la bonne voie.

La MMPIA remercie sincèrement le comité de lui avoir donné la possibilité de contribuer à cet important processus. Nous aimerions maintenant répondre à vos questions.

Merci.

**Le président:** Merci.

Madame Keeper.

**Mme Tina Keeper:** Merci monsieur le président.

Je tiens à remercier Mme Todd de son exposé. Il était excellent et très approfondi. Vous avez abordé de nombreux points que nous avons entendus à maintes reprises depuis le début de notre examen.

J'aimerais aborder l'aspect local et l'incidence qu'il y a eue au Manitoba en ce qui concerne la SRC et sa relation avec la MMPIA, y compris les producteurs indépendants.

Nous avons entendu l'ACTRA ce matin dire qu'au cours des 10 à 15 dernières années, elle est passée d'une participation à un milieu dynamique à l'impression qu'il n'y a tout simplement plus d'environnement auquel participer. Les jours des dramatiques radios sont révolus, tout comme les jours où on avait l'impression qu'en tant qu'acteurs nous allions recevoir des appels d'une production quelconque de la SRC pour avoir la possibilité de travailler, ne serait-ce que pendant la journée.

À la page 4, vous dites que « nous estimons que le bureau local de la SRC ne reçoit ni un mandat clair pour concevoir une programmation ni les ressources et le soutien financiers nécessaires pour y arriver ». Vous présentez ensuite un graphique qui indique clairement que les investissements ont diminué au cours des 10 dernières années. Pouvez-vous parler de l'incidence que vous avez constatée depuis, disons, 1996 ou 1997?

**Mme Kim Todd:** Oui, et je vais également demander à Louis de vous en toucher quelques mots.

Je suis arrivée à Winnipeg en 1993. Le comité sera peut-être intéressé d'apprendre que j'ai vécu à Toronto pendant de nombreuses années auparavant. J'étais réalisatrice chez Atlantis Films à Toronto, et j'ai habité et possédé des maisons à Toronto et Winnipeg de sorte

que mon point de vue vient des deux endroits. Je comprends mes collègues de Toronto qui ne veulent pas entendre parler des régions. Je comprends aussi mes collègues du Manitoba qui voient l'importance de la représentation régionale.

Pour ce qui est de mon histoire personnelle, ce qui m'a d'abord amenée au Manitoba, c'est le fait que je réalisais le film *The Diviners*, fondé sur le roman de Margaret Laurence. Même en tant que productrice de Toronto, je savais que si je ne réussissais pas au Manitoba, Margaret sortirait de sa tombe à Neepawa et me rouerait de coups. Je savais tout simplement que ce roman ne pouvait faire autrement que d'avoir la faveur du Manitoba. Je suis donc venue m'établir ici. C'est ainsi que j'ai appris ce que je sais du Manitoba et ce fut magnifique. J'ai compris ce dont Margaret parlait lorsque je suis venue ici. C'était en 1993.

Au moment de quitter Toronto et de partir du bureau de la SRC de Toronto — je n'y travaillais pas, mais la SRC était notre radiodiffuseur et j'étais la productrice indépendante qui le produisait —, tout le monde à la SRC m'a dit que j'aimerais beaucoup le Manitoba et on m'a demandé de saluer un tel au bureau du Manitoba parce qu'il était super sympathique. On m'a même raconté une histoire typique de Toronto, au sujet d'un type super sympathique à qui on avait offert un emploi à l'administration centrale mais qui avait décidé de demeurer au Manitoba, ce qu'ils ont appelé un sacrifice héroïque. Il y avait une véritable camaraderie de sorte que j'ai eu l'impression que la SRC avait des connexions.

Je ne suis pas certaine de pouvoir dire exactement ce qui s'est produit, mais je peux vous dire que j'ai produit le film *A Bear Named Winnie* très récemment. Il a connu un gros succès pour la SRC, attirant 1,4 million de téléspectateurs. C'est, de toute évidence, une histoire très prisée partout au pays qui venait directement de Winnipeg, parce que c'est une histoire à propos de Winnipeg. Mais le bureau de Toronto n'a absolument pas fait appel au bureau local pour la production de *A Bear Named Winnie*, sauf pour les encouragements, ce qui était sympathique. Ils nous ont aidés à organiser la première locale dans un cinéma et c'était un très beau geste de leur part. Mais dans la production réelle, la vérité est que personne du bureau de la SRC de Winnipeg n'a d'expérience dans la réalisation de dramatiques ou de films pour la télévision de sorte qu'ils n'estiment pas, et je dois le leur concéder, pouvoir juger d'un scénario, faire des commentaires au sujet d'un scénario, vous dire que vous avez le bon auteur, à leur avis, et, par conséquent, l'approuver. Il n'y a personne au bureau.

Il y a un type très charmant. Je ne suis pas certaine de son titre, mais je pense que Carl Karp est le responsable des productions indépendantes. L'expérience de Carl n'est pas dans les dramatiques. Les gens à l'administration centrale ne pensent pas à appeler Carl et lui demander ce qu'il pense. Autrement dit, ils n'ont pas confiance dans leur bureau local. Je ne veux insulter personne, parce que je pense que Carl fait un travail splendide. Mais ce n'est pas ce qu'on lui a demandé de faire, et ce n'est pas ce pour quoi il a été formé.

•(1610)

**Mme Tina Keeper:** Comment la MMPIA voit-elle le rôle des régions évoluer?

**Mme Kim Todd:** Je ne voudrais vraiment pas être insultante, mais je vais utiliser l'exemple de CTV et de ce qu'elle fait dans la région. Les deux chaînes n'aiment jamais être comparées, mais à cause du régime d'avantages sociaux, CTV a dû trouver quelqu'un de la région. Elle a trouvé Rob Hardy. Elle l'a embauché et lui a dit qu'elle voulait qu'il creuse, qu'il trouve du talent au Manitoba, qu'il trouve des idées, qu'il attire de l'argent ici pour le développement et qu'il développe des choses pour son réseau. C'est ce que Rob a fait. C'était un homme entreprenant qui a appris beaucoup par lui-même, parce qu'on lui a dit d'aller s'informer.

Rob n'était pas réalisateur et n'avait pas d'expérience auparavant, mais il a fait des merveilles avec le bureau. En fait, le régime d'avantages sociaux devait récemment venir à échéance, compte tenu que le bureau risquait de fermer. Les réalisateurs locaux ont tellement protesté (en fait ils ont manifesté leur appui plus qu'ils n'ont protesté) qu'Ivan Fecan lui-même a commencé à répondre aux courriels, parce que nous disions: « C'est fantastique. C'est merveilleux. Regardez ce qui a été fait pour les deux côtés. »

J'ai donc l'impression que ce que nous voulons, c'est de trouver quelqu'un (une personne, un bureau), de l'établir dans la collectivité et de lui donner un budget et un mandat. C'est la nature de notre public et c'est ce que nous voulons pour notre réseau. Allons trouver les talents. Ils sont là. Ce n'est rien de gigantesque ni de bien dispendieux.

**Mme Tina Keeper:** Si je peux vous poser une autre question, madame Todd, je sais que vous réalisez une série télévisuelle qui connaît du succès sur le marché américain comme sur le marché canadien. Quand on parle de CTV et de ce type de modèle, bien sûr, l'une des choses les plus importantes — et vous l'avez mentionnée ici, tout comme nous l'entendons chaque fois que nous parlons de la SRC —, c'est la protection du contenu culturel et de l'identité culturelle. Puis-je vous demander de nous parler de votre expérience sur ce projet et de nous dire si vous croyez que l'identité culturelle canadienne a été préservée dans ce projet, qui est également rentable d'un point de vue commercial?

•(1615)

**Mme Kim Todd:** Le projet dont vous parlez s'appelle *Falcon Beach*. Il s'agit d'une série diffusée à Global Television — elle ne l'est plus, soit dit en passant, sinon je vous dirais de la regarder à 20 heures le vendredi soir, mais la saison s'est terminée la semaine dernière. Nous l'avons vendue dans 115 territoires dans le monde. Elle a un diffuseur aux États-Unis sur la chaîne ABC Family, qui est un câble distributeur appartenant à Disney.

L'action se déroule au Manitoba, sur les rives du lac Winnipeg, dans une ville fictive du nom de Falcon Beach. Tout le monde, sauf aux États-Unis, sait qu'elle se trouve au Manitoba. Aux États-Unis, nous avons changé les noms de lieux pour que l'histoire se déroule au New Hampshire, afin que le public puisse s'identifier à elle. C'est comme ça dans le milieu, et c'est l'entente que nous avons faite. Évidemment, nous en avons parlé aux gens du FCT et de Téléfilm, parce qu'il s'agissait de changer le lieu pour un territoire.

C'est un immense succès. Nous pourrions rembourser les investisseurs. Si la série se poursuit, si Global renouvelle le contrat, comme nous le saurons cette semaine, l'argent investi par le FCT sera entièrement remboursé par les ventes, et je ne sais pas à quel point c'est fréquent, mais je sais que ce ne l'est pas beaucoup. Nous pourrions aussi rembourser la Société manitobaine de développement de l'enregistrement cinématographique et sonore et les autres investisseurs. Les réalisateurs toucheront une partie des recettes de ces ventes.

Les personnages sont tous canadiens, les situations sont canadiennes et le paysage est canadien. Le reste du monde voit cette série et se dit « Quel endroit magnifique! », et les gens qui habitent à Winnipeg Beach, où nous avons tourné la série, commencent à voir leur ville d'un autre oeil, ce qui est très intéressant.

C'est unique parce que c'est une idée qui captive l'imagination du monde entier; c'est l'histoire d'un groupe de jeunes qui vivent dans une petite station balnéaire. Ce n'est pas le cas de toutes les idées canadiennes. Quand c'est possible, c'est fabuleux. Je pense que si la SRC a une idée pouvant captiver le reste du monde, c'est fantastique. Je ne fais pas partie de ceux qui croient qu'elle ne devrait pas diffuser le hockey de la LNH parce qu'il a un grand public. Les Canadiens adorent le hockey, et il fait partie de notre culture. Je ne laisse donc pas entendre que la SRC devrait seulement mener de petits projets isolés, strictement canadiens, pas du tout.

Nous vivons à l'ère de la mondialisation, voilà tout. Très bientôt, on ne vendra même plus les produits par territoire, parce que tout se vendra par Internet, en un tournemain. Nous, les réalisateurs, en sommes bien conscients. Nos histoires voyagent, quoi qu'il arrive.

Quand elles sont bien racontées, nos histoires parcourent le monde et deviennent des ambassadrices pour nous, mais nous voulons aussi que les histoires du reste du monde nous parviennent, et c'est la raison pour laquelle nous proposons, par exemple, que la programmation de la BBC puisse être diffusée à la SRC et qu'il puisse y avoir des coproductions. Nous ne proposons pas d'ériger des murs et des frontières, mais d'établir un modèle de gestion.

Les diffuseurs des États-Unis nous appellent et nous disent que *Falcon Beach* est un excellent modèle. C'est également une très bonne affaire sur le plan financier, parce que nous absorbons une grande partie des coûts. Ils ont l'habitude de faire un chèque et de payer tous les frais de leurs séries. Ainsi, ils nous découvrent, et je pense que c'est une excellente idée que la SRC, CTV et les autres leur disent: « Oui, nous avons d'autres bonnes histoires, nous sommes là! » C'est toutefois une façon de faire de l'argent qui ne dépend pas de la publicité ni d'un format générique. C'est une façon d'être plus singuliers, de dire que nos histoires ont de la valeur et que nous pouvons les réaliser avec brio.

**Mme Tina Keeper:** C'est d'ailleurs l'un des arguments, c'est la raison même pour laquelle nous aurions besoin que le SRC ait un mandat clair à cet égard.

**Mme Kim Todd:** Tout à fait.

Je dirais que les autres réseaux dépendent de la diffusion simultanée, et je le sais parce que j'ai travaillé pour tous ces réseaux, que je leur ai tous vendus des produits. Je pense que tous les membres de ce comité savent de quoi je parle. Par exemple, à Global, *Falcon Beach* obtient la plage horaire qui reste, celle qu'aucune émission américaine des réseaux américains n'occupe. Donc si aux États-Unis, Fox décide de faire passer une émission du jeudi au vendredi, Global va la diffuser en simultané, donc déplacer instantanément son émission et déloger l'émission canadienne diffusée à cette heure.

Ils ne nous ont pas fait le coup cette année, ils nous ont simplement laissé la plage horaire que personne d'autre ne voulait. C'est difficile pour nous, parce que si personne n'en veut, c'est parce que tout le monde sort le vendredi soir et que personne ne reste à la maison pour regarder la télévision. Donc sur les réseaux commerciaux, en raison du modèle économique seulement et non parce que ce sont de mauvaises personnes, une série canadienne n'a aucune chance. Elle n'obtient pas la même chance que *Prison Break*, qui vient des États-Unis. Elle n'obtient pas de diffusion simultanée, parce qu'elle n'est pas automatiquement associée à des revenus de publicité.

Ce n'est qu'à la SRC que nous avons une chance, mais les dirigeants de la SRC ne peuvent pas se cacher sous leur bureau et croire qu'ils doivent élaborer une programmation inoffensive qui va attirer des millions et des millions de gens. Ce n'est pas ce que les Américains font. Les Américains produisent *Six Feet Under* et *The Sopranos*. Les grands succès sont les séries pour lesquelles on a pris des risques, et c'est pourquoi nous en parlons justement.

En fait, quand on pose la question aux gens de la SRC, ils disent vouloir de la télévision normale, tout comme aux États-Unis, mais à la façon canadienne; ils veulent de la télévision grand public. C'est la réponse qu'on donne aux réalisateurs. J'ai dû ajuster mon microphone quand j'ai entendu cela. Je ne pouvais pas en croire mes oreilles.

Je m'excuse, cela m'énerve.

• (1620)

**Le président:** Moi aussi.

Monsieur Angus.

**M. Charlie Angus:** Merci.

C'est une discussion très intéressante. Je préférerais l'avoir sans microphone, autour d'une bouteille de vin, où je serais plus à l'aise de vous parler en toute honnêteté, mais je dois assumer mon rôle de porte-parole en matière de culture et faire très attention.

C'est toute la question des régions et des raisons pour lesquelles nous avons de la télévision si médiocre en général. D'après votre témoignage et celui que nous avons entendu juste avant, il y aurait deux raisons possibles à cela. Il y a d'abord la chasse aux recettes de publicité. Nous sommes de plus en plus déterminés à offrir de la télévision sûre, et la télévision sûre est ennuyante. Les gens ne regardent pas les émissions ennuyantes, nous sommes donc dans un cul-de-sac.

Ensuite, je suppose qu'il y a toute la perte de nuance attribuable à l'absence de voix régionale. Je ne veux pas frapper sur mes amis artistes des centres urbains, parce que j'ai travaillé dans le milieu pendant longtemps, mais la croyance populaire semble vouloir qu'on puisse produire une émission et que les gens de St-Boniface ou de Sudbury sont tout à fait comme nous; ils n'ont tout simplement pas de bon café. On prend donc un groupe de gens, on leur met des chemises de bûcheron, on écrit un scénario et on le situe nulle part, n'importe où, parce qu'on ne veut pas y donner de couleur régionale ni de couleur particulière, parce que cela va limiter notre public.

J'ai toujours cru que c'était une impasse pour toute entreprise culturelle. Je pense que les nuances attirent les gens. Je pense que les particularités des régions interpellent beaucoup les Canadiens, parce qu'elles leur semblent réelles et qu'ils n'ont pas l'impression de regarder une famille sans âme, dans un lieu sans âme, qui lance quelques répliques rigolotes.

M. Paquin a déjà dit que ce devait être non négociable, que dans tous les genres, on devrait accorder de l'importance aux régions. Est-

ce ce que vous privilégieriez pour la télévision, qu'il s'agisse de comédies, de dramatiques ou de nouvelles, que ce soit non négociable et que insistions pour que la SRC commence à accepter des productions des différentes régions?

**Mme Kim Todd:** Personnellement, je ne voudrais pas qu'on ajoute de la bureaucratie au processus décisionnel, parce qu'à partir du moment où l'on dit que 10 p. 100 doit venir d'un certain endroit, il se pourrait qu'une année, les bonnes idées ne viennent pas de là. C'est ce qui m'inquiète un peu.

Je ne crois pas non plus que c'est ce que les membres de la MMPIA demandent. D'après moi, ils croient plutôt que les idées sont assez fortes en soi si on leur accorde la place qui leur revient. Il y a déjà une politique en ce sens dans le mandat; il y a quatre éléments mentionnés dans le mandat, et l'un d'entre eux est les régions. Si la politique est telle que les régions sont importantes pour le pays — et il ne fait aucun doute qu'il y a beaucoup de personnes qui regardent la télévision à l'extérieur de Toronto et de Montréal — et si les gens qui élaborent ces politiques comprennent qu'ils doivent les rendre applicables, alors nous ne faisons que quelques recommandations. Ils auront peut-être de meilleures propositions à nous faire pour que cela fonctionne. Je pense qu'il faut commencer par désigner des personnes de confiance et d'expérience dans les différentes régions et leur donner un bureau.

Je n'ai jamais eu de difficulté à vendre mes productions à la SRC. J'ai réalisé une série pour la SRC. J'ai fait beaucoup de choses. Je pense que les bonnes idées se vendent. Nous ne voulons pas de télévision médiocre parce que nous n'avons pas le choix de favoriser une région.

**M. Charlie Angus:** On peut avoir de la télévision médiocre parce qu'il était plus facile de tout faire de Toronto.

**Mme Kim Todd:** Tout à fait. Nous n'en voulons pas non plus.

L'idée derrière *A Bear Named Winnie* ne pouvait pas venir d'un Torontois. C'est une idée qu'un Torontois déménagé à Winnipeg a eue. On trouve un paysage plus riche quand on voyage dans le pays. Il doit y avoir une volonté.

Je dois vous poser une question. Je ne le sais pas, mais je crains que si *Little Mosque on the Prairie* a été déplacée vers l'Ontario, c'est parce que les dirigeants de la SRC ne voulaient pas aller à Regina. Ils trouvaient que c'était trop loin de leur source de création. Cela m'inquiéterait.

• (1625)

**M. Charlie Angus:** Je pense que c'est là toute la question. Aujourd'hui, quand nous avons visité l'usine à contenu de la SRC à Winnipeg pour la radio, nous avons vu qu'il y avait une équipe de production qui faisait de la radio, qui présentait des productions dans tout le pays et que le centre se trouvait à Winnipeg, mais c'est facile à faire, parce que c'est de la radio.

**Mme Kim Todd:** Exactement.

**M. Charlie Angus:** Vous me dites qu'à la télévision, il n'y a même pas de personne ici qui peut évaluer des scripts ou... En fait, on fait des nouvelles, un point c'est tout. L'inondation de Selkirk sera donc la contribution du Manitoba au dialogue national à la télévision.

Si nous n'avons pas de contingents de contenu, comment pouvons-nous veiller à ce que l'empire décide de nous appuyer? Peu importe ce que nous recommandons, il n'est pas dans leur intérêt que la production se fasse hors de Toronto. Ils ne voudront pas sortir de Toronto à moins d'y être obligés ou de s'être engagés.



**Mme Kim Todd:** Je me demande pourtant pourquoi ce n'est pas dans leur intérêt. Je serais portée à croire que c'est dans leur intérêt, parce que selon leur mandat, les régions sont importantes et que leur objectif est de créer les meilleures émissions possibles. C'est l'inverse d'un compromis créateur. Le fait de sortir ne fera qu'améliorer leurs émissions.

La seule raison pour laquelle ce pourrait être dans leur intérêt serait financière, mais je ne suis pas d'accord, parce que la production coûte moins cher dans les régions. Je ne suis donc pas certaine de comprendre pourquoi ce n'est pas dans leur intérêt. Je pense que j'essaie de contribuer à l'élaboration d'un modèle selon lequel ce serait dans leur intérêt, selon lequel ils devraient travailler avec les régions pour faire du bon travail.

**M. Charlie Angus:** Monsieur Paquin.

**M. Louis Paquin:** Je suis d'accord avec la plupart des propos tenus par l'industrie. Dans le cas d'une émission comme *Little Mosque on the Prairie*, la contribution des régions... Une bonne idée qui a germé à Winnipeg ou à Regina peut être exploitée là-bas, comme peut l'être ici une bonne idée qui est née à Toronto. Un diffuseur national doit être conscient du fait qu'il doit soutenir la production dans les régions. S'il s'est engagé à faire une place à long terme au contenu régional, il doit investir dans les régions afin qu'il y existe une capacité de production. Il faut cependant faire une analyse. Par exemple, certaines collectivités ne possèdent pas une solide expérience en production d'émissions dramatiques, mais cela ne signifie aucunement qu'elles ne peuvent produire des magazines nationaux ou d'autres types de programmes diffusés à l'échelle nationale.

Il faut examiner la situation dans son ensemble et donner les moyens et les outils nécessaires aux régions. Une bonne idée est une bonne idée, peu importe où la production a lieu. La CBC peut de multiples façons appuyer la production dans les régions.

Je sais que les quotas constituent un gros problème, mais il faut néanmoins faire en sorte que la production régionale fasse partie du plan d'activités. Dans les régions, la tâche de vendre les idées doit être confiée à des personnes bien placées pour le faire. Si on confie cette responsabilité à une personne dont le mandat n'est pas de veiller au contenu, on envoie un message clair. Je suis d'avis que le mandat de la CBC peut être interprété de façon trop large.

**M. Charlie Angus:** Je sais que nous sommes en train de comparer des pommes et des oranges. Je dois dire par contre que chaque région du pays bénéficie d'au moins une occasion de présenter une émission nationale à la radio, qu'il s'agisse d'une émission spéciale pour Noël ou autre.

Dans le cas de la télévision, tout est très axé encore sur l'esprit d'entreprise. Si on donnait à Winnipeg l'occasion de présenter une émission nationale pour la fête du Canada et qu'elle manquait son coup, on ne lui offrirait pas une seconde chance. Elle ferait en sorte de réussir, sachant très bien que ce serait la seule occasion qu'elle aurait. Pourquoi en ce qui concerne la télévision ne veillons-nous pas, comme c'est le cas à la radio, à donner à chaque région une occasion de présenter une production de grande envergure?

**Mme Kim Todd:** Il s'agit là d'une très bonne question, mais sachez cependant que ce n'est pas si simple que cela puisse paraître. Je pense que la radio est un bon exemple, et je tiens à dire que je suis une auditrice assidue de la radio de la CBC.

Nous avons affaire à des êtres humains. Ce sont eux qui regardent les émissions, qui les produisent et qui établissent la programmation. Pour une raison quelconque, on a le fort sentiment qu'il existe un grand potentiel partout au pays dans le milieu radiophonique et qu'il

faut en faire profiter l'ensemble de la population. Ce n'est pas le sentiment qui existe dans le domaine de la télévision, et j'ignore pourquoi. Jadis, on avait tendance à penser, je crois, qu'il n'existait pas dans les régions des producteurs et des équipes de production possédant la formation nécessaire. C'était peut-être le cas, mais ce ne l'est plus maintenant. Je pense aussi qu'auparavant les coûts étaient supérieurs. Aujourd'hui, toutes les régions peuvent bénéficier de crédits d'impôt, alors la situation a changé, mais la mentalité n'a pas évolué en même temps.

• (1630)

**M. Charlie Angus:** Merci.

**Le président:** Merci.

Monsieur Fast.

**M. Ed Fast:** Merci.

J'aimerais parler du financement. Votre mémoire porte notamment sur la nécessité de bénéficier d'un financement durable et à long terme. Vous n'êtes pas la première personne à le signaler; presque tous les témoins l'ont souligné.

Habituellement, on nous dit que le gouvernement doit injecter davantage d'argent. Je suis toujours préoccupé par ce genre de déclaration quand on ne parle pas de partenariats.

Je fais référence à la page 2 de votre mémoire. Au milieu de cette page environ, vous parlez du financement de la CBC et du FCT. Je vais lire le paragraphe en question aux fins du compte rendu:

Nous ne croyons pas que le financement de la CBC devrait nécessairement provenir en partie du Fonds canadien de télévision. L'entente selon laquelle 37 p. 100 des fonds que reçoit la CBC proviennent du FCT semble constituer une demi-mesure puisqu'elle existe en vue de compenser le manque de soutien financier de la part du gouvernement, mais ce, aux dépens du secteur privé et des producteurs indépendants pour lesquels le FCT a été créé.

J'aimerais que vous expliquiez ce paragraphe et que vous le mettiez un peu plus en contexte. Certains témoins, comme l'ancien président de la CBC et le chef de cabinet de l'ex-premier ministre Joe Clark, ont affirmé qu'il est temps d'éliminer toutes les subventions gouvernementales destinées aux diffuseurs privés et de supprimer en même temps les règles concernant le contenu canadien qui s'appliquent à ces diffuseurs. C'est un compromis.

Ce que j'ai laissé entendre, à l'instar de M. Neville, l'ancien chef de cabinet, c'est qu'il existe peut-être une volonté chez les diffuseurs privés de reconnaître qu'ils ont un rôle à jouer dans la protection d'un très solide diffuseur public en contribuant à la CBC. Cela ne suppose aucunement que le gouvernement mettrait fin au financement ou cesserait de l'accroître. On a laissé entendre que les diffuseurs privés ont peut-être un rôle plus important à jouer qu'on le croit. Ce que vous avez déclaré aujourd'hui semble être contraire à cette idée. Pouvez-vous expliquer?

**Mme Kim Todd:** Je crois qu'il existe probablement de nombreuses possibilités, et j'ai hâte aux discussions animées qui auront lieu durant les dix prochaines années. Les choses vont changer. À mon avis, monsieur, votre parti pourrait supprimer les règles au sujet du contenu canadien ainsi qu'éliminer la CBC et ouvrir les frontières afin de permettre aux réseaux américains d'avoir accès au marché canadien et de vendre leur publicité directement...

**M. Ed Fast:** Ce n'est pas ce qu'on propose.

**Mme Kim Todd:** Non, mais ce pourrait être une très bonne proposition parce qu'en retour on pourrait exiger qu'ils diffusent un certain nombre d'émissions canadiennes.

Tout ce que je veux dire, c'est qu'il existe différentes façons créatives d'assurer la présentation d'émissions canadiennes à la population. Conserver la CBC à tout prix, d'autant plus si elle ne remplit pas son mandat, n'est pas ce que l'Association ni moi-même personnellement préconisons. Je viens de vous faire cette suggestion radicale pour vous montrer qu'il existe de nombreuses options.

Nous savons pourquoi les diffuseurs privés canadiens ont été créés. C'était pour veiller à ce que les Canadiens puissent regarder des émissions canadiennes et que les diffuseurs en tirent des bénéfices. Mais si à l'époque on avait donné accès au marché canadien aux réseaux NBC, CBS et ABC tout en exigeant qu'ils diffusent des émissions canadiennes, nos émissions auraient été diffusées par eux en Amérique. Cela aurait été peut-être une bonne stratégie parce que l'industrie canadienne se serait développée et nos émissions auraient été largement diffusées.

Ce que je veux faire comprendre, c'est que diverses options s'offrent à nous, mais en ce moment, on ne semble adopter que des demi-mesures. Autrement dit, les fonds dont dispose le FCT proviennent des câblodistributeurs, comme nous le savons, et du gouvernement et servent à appuyer les productions indépendantes au Canada. Il en est ainsi en bonne partie parce que les droits d'obtention d'une licence de diffusion d'une production canadienne que doivent payer les diffuseurs canadiens ne sont pas assez élevés pour permettre la production d'émissions canadiennes. Les contribuables et le gouvernement ont déterminé que cela valait le coup d'attribuer des subventions parce que nous voulons avoir nos propres émissions; nous n'avons tout simplement pas... Même si une émission canadienne était regardée par l'ensemble de la population — disons 30 millions de personnes — il demeure que les recettes tirées de la publicité ne suffiraient pas à assumer les coûts de production. Il faut alors vendre l'émission à l'étranger ou bien il faut subventionner la production ou encore faire les deux. C'est notre petit marché qui nous pose un problème.

Comme vous le disiez, il faut décider si nous voulons ou non un diffuseur public. Quant à la composition du financement, je conviens avec vous que la création de partenariats est une idée à envisager. Nous ne sommes pas en train de dire que le gouvernement devrait tout simplement donner davantage d'argent. Je pense en fait qu'en versant davantage d'argent à une entité, celle-ci ne fera que dépenser davantage; son mandat n'en sera pas pour autant amélioré.

Ce que nous sommes en train de dire par contre, c'est qu'il faudrait élaborer des politiques visant à faire en sorte que la CBC respecte son mandat et qu'on devrait lui attribuer les fonds nécessaires pour y

arriver. Autrement dit, les dirigeants de la CBC devraient dresser un plan qui expose comment cette société respectera son mandat et combien cela lui coûtera. Ils pourraient ensuite communiquer leurs besoins au gouvernement, aux producteurs indépendants et peut-être même au secteur privé.

• (1635)

**M. Ed Fast:** Alors cela vous importe peu d'où proviennent les fonds pourvu qu'il n'y ait aucune répercussion négative sur votre industrie, mais si possible une incidence positive, et vous souhaitez que nous appuyions le diffuseur public comme il se doit.

**Mme Kim Todd:** Non, ce que je veux dire — en fait, ce que l'Association veut dire — c'est que si nous décidons que nous voulons avoir un diffuseur public, faisons tout ce qu'il y a à faire. Il ne devrait pas y avoir de demi-mesure. Il ne faut pas se contenter de l'aider en lui attribuant des fonds provenant du FCT, car ce n'est pas vraiment suffisant. C'est un soutien, mais ce n'est pas assez. Établissons clairement ce qu'il en coûte et attribuons les fonds en conséquence.

Nous ne connaissons cependant pas le coût parce que personne n'a posé la question dernièrement.

**M. Ed Fast:** D'accord. Quelque soit le coût, vous êtes en faveur de l'adoption de stratégies de financement créatives.

**Mme Kim Todd:** Tout à fait.

**M. Ed Fast:** Très bien. C'est ce que je voulais savoir.

**Mme Kim Todd:** Vous allez vous rendre compte que les producteurs sont des entrepreneurs. Nous ne savons jamais d'où proviendront nos fonds.

**M. Ed Fast:** Nous aimons bien les entrepreneurs.

Merci.

**Le président:** Merci, monsieur Fast.

Je vous remercie, mesdames et messieurs, de vos exposés très vivants. Je comprends maintenant pourquoi vos productions remportent un tel succès.

Au nom du comité, je vous remercie beaucoup. J'aimerais bien que nous puissions continuer encore un peu, mais nous avons un avion à prendre. Je vous remercie d'avoir comparu devant nous.

Cela met donc fin à notre séance à Winnipeg.

La séance est levée.







**Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes**

**Published under the authority of the Speaker of the House of Commons**

**Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :**

**Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:**

**<http://www.parl.gc.ca>**

---

**Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.**

**The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.**